

Bretagne, Morbihan
Locmiquélic

Le marais de Pen Mané (Locmiquélic)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132365

Date de l'enquête initiale : 2022

Date(s) de rédaction : 2023

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Les ports de Sainte-Catherine et Pen Mané à Locmiquélic, enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : étang

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

L'anse de Pen Mané a longtemps servi de port d'échouage pour les chaloupes des pêcheurs du village de Nezenel et probablement de Sainte-Catherine lors des tempêtes. Certaines cartes postales et photos anciennes laissent supposer pourtant la continuité de cet usage bien après l'arrivée des bateaux de fort tonnage comme les dundées au tournant du 20^e siècle puis les pinasses au cours de ce siècle.

Dans les années 1970, alors que la pêche ne caractérise plus le port de Pen Mané, un projet qui dépasse largement les sphères communales voit le jour. Le plan directeur du groupement d'urbanisme de Lorient de ce début de décennie fait état d'une zone industrielle projetée à long terme dans le Blavet et porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan (CCIM), gestionnaire du port de commerce lorientais. En 1972, cette dernière demande la concession à charge d'endiguage des 136 ha entre Sterbouest et la pointe de Pen Mané pour faire face à la pénurie de zones industrialo-portuaires sur la rive droite. En parallèle, l'étude du franchissement de la rade est à l'œuvre et intéresse tout particulièrement les élus de Locmiquélic qui observent la baisse continue de la population de la commune depuis 1968 faute de possibilités de travail (1968 : 4 542 hbts ; 1975 : 4284 ; 1982 : 4002 ; 1999 : 3945 . Source Insee). Le cordon d'endiguage est réalisé par les déblais en provenance de la zone du Rohu, sur l'autre rive du Blavet à Lanester.

Dix ans plus tard, cette réserve foncière s'élève à environ 240 ha « dont une moitié le sera en terrains gagnés sur la mer à l'abri d'un endiguage, en domaine public maritime » précise Yvonick Gicquel, directeur de la CCIM, dans la brochure « *Lorient de la porte des Indes à la porte océane bretonne* », datée du 29 août 1981. Les alertes écologiques émergent dans la législation ces dernières années jusqu'au renforcement de l'inaliénabilité du domaine public maritime et prépare une évolution des consciences collectives à la protection des espèces et des milieux naturels.

La CCIM continue ses études prospectives sur la zone et remet un dossier précis au ministre de la Mer, Louis Le Pensec, lors de sa visite des équipements portuaires à Lorient le 24 juillet 1981. Le dossier détaille l'implantation d'une « centrale thermique de 1 000 mégawatts, avec un procédé de gazéification du charbon jugé non polluant » pour faire face au déficit énergétique du Morbihan, après l'annulation de la centrale nucléaire à Plogoff. [source : La Chambre de commerce et deux siècles d'économie du Morbihan, Yvonig Gicquel, édition Coop Breizh-CCIM, 2008, pp. 383/384.]

Ce projet ne verra jamais le jour, en revanche celui de la réserve ornithologique à l'étude par Bretagne Vivante (anciennement SEPNB) en 1986 se concrétisera après quelques attermoissements et des projets aussi surprenants qu'un lieu de tournage. Les 83 hectares du marais de Pen Mané sont gérés depuis 2010 par le Conservatoire du Littoral par affectation du nouveau propriétaire, la Région Bretagne. En 2016, un garde du littoral est recruté pour assurer la gestion du site et la mise en œuvre des actions de valorisation de la biodiversité.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1972 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan

Description

Le marais, d'une surface d'environ 65 hectares, est constitué de deux bassins fermés côté nord par une digue d'enrochement de pierres. Il est traversé par des chemins de randonnée ponctués d'observatoires pourvus de panneaux d'interprétation pour identifier la faune et la flore.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Le marais est une zone de protection spéciale destinée à protéger les oiseaux.

Intérêt de l'oeuvre : intérêt botanique

Statut de la propriété : propriété de la région

Liens web

- Conservatoire du littoral : <https://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

Illustrations



Anse de Pen Mané
Phot. Institut géographique
national (IGN)
IVR53_20235605654P



Photographie aérienne
de Locmiquélic
Phot. Institut géographique
national (IGN)
IVR53_20235605659P



Digue et marais de Pen Mané
Phot. Soazig Le Hénanff
IVR53_20235606012NUCA



Le marais vu de la
colline de Pen Mané
Phot. Soazig Le Hénanff
IVR53_20235606040NUCA



Le marais du Pen Mané
proche port à terre
Phot. Soazig Le Hénanff
IVR53_20235606041NUCA



Plateforme d'interprétation du marais
Phot. Soazig Le Hénanff
IVR53_20235606042NUCA



Digue d'enrochement et Blavet
Phot. Soazig Le Hénanff
IVR53_20235606043NUCA



Digue vers le chantier de Pen Mané
Phot. Soazig Le Hénanff
IVR53_20235606044NUCA



Marais de Pen Mané
Phot. Soazig Le Hénanff
IVR53_20235606045NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'Inventaire des patrimoines culturels des ports de Locmiquélic (IA56132361) Bretagne, Morbihan, Locmiquélic

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Soazig Le Hénanff

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Anse de Pen Mané

IVR53_20235605654P

Auteur de l'illustration : Institut géographique national (IGN)

Date de prise de vue : 06/03/1966

(c) Institut géographique national (IGN)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Photographie aérienne de Locmiquélic

IVR53_20235605659P

Auteur de l'illustration : Institut géographique national (IGN)

Date de prise de vue : 01/06/1977

(c) Institut géographique national (IGN)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Digue et marais de Pen Mané

IVR53_20235606012NUCA

Auteur de l'illustration : Soazig Le Hénanff

Date de prise de vue : 03/2023

(c) Soazig Le Hénanff

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le marais vu de la colline de Pen Mané

IVR53_20235606040NUCA

Auteur de l'illustration : Soazig Le Hénanff

Date de prise de vue : 07/2023

(c) Soazig Le Hénanff

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le marais du Pen Mané proche port à terre

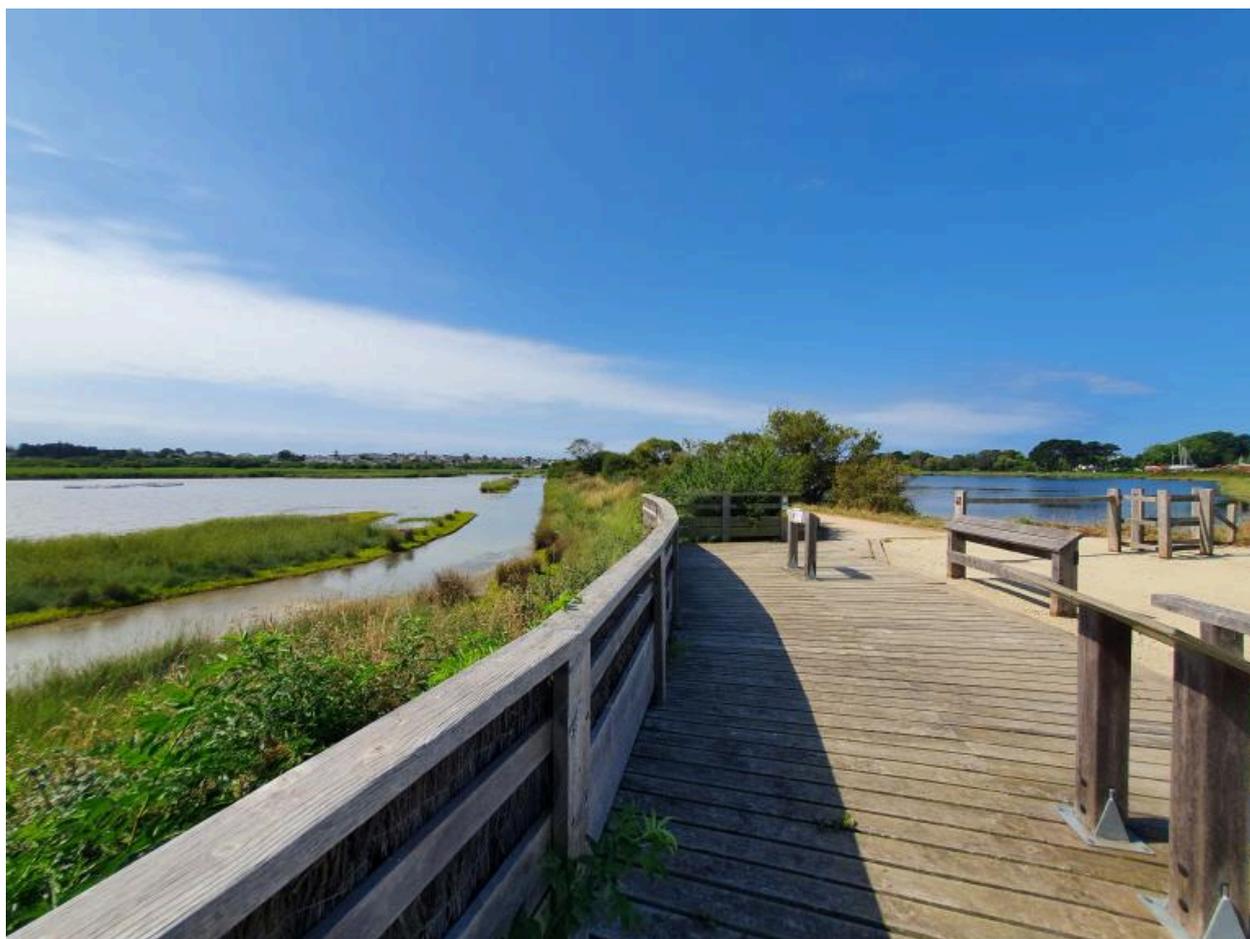
IVR53_20235606041NUCA

Auteur de l'illustration : Soazig Le Hénanff

Date de prise de vue : 07/2023

(c) Soazig Le Hénanff

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plateforme d'interprétation du marais

IVR53_20235606042NUCA

Auteur de l'illustration : Soazig Le Hénanff

Date de prise de vue : 07/2023

(c) Soazig Le Hénanff

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Digue d'enrochement et Blavet

IVR53_20235606043NUCA

Auteur de l'illustration : Soazig Le Hénanff

Date de prise de vue : 07/2023

(c) Soazig Le Hénanff

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Digue vers le chantier de Pen Mané

IVR53_20235606044NUCA

Auteur de l'illustration : Soazig Le Hénanff

Date de prise de vue : 07/2023

(c) Soazig Le Hénanff

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Marais de Pen Mané

IVR53_20235606045NUCA

Auteur de l'illustration : Soazig Le Hénanff

Date de prise de vue : 07/2023

(c) Soazig Le Hénanff

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation